



**TARN-ET-GARONNE**  
LE DÉPARTEMENT.fr

Territoires

Musée des Arts de la Table - Abbaye de Belleperche

Dossier suivi par Jean-Michel Garric

05 63 95 62 75

abbaye.belleperche@ledepartement82.fr

N° 2022 - 13

## ARRÊTÉ PORTANT ACCEPTATION DE DON

### LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 3221-10,

Considérant l'intention de don par Mme Germaine CROHARE, en date du 31 décembre 2021,

ARRÊTE

#### Article 1

Le don consenti au Département de Tarn-et-Garonne par Mme Germaine CROHARE, calle Marti Codolar, 18-22, 08902 L'Hospitalet de Lobregat, Espagne, constitué 6 tasses à bouillon avec leurs soucoupe en métal de style 1930, une coupe en métal argenté Art Nouveau et un service à jus d'orange pour enfant, pour affectation au musée des Arts de la Table sous condition de perpétuelle demeure, est accepté.

Le transfert de propriété sera effectif au jour de la signature du présent arrêté.

#### Article 2

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes administratifs départementaux, et ampliation sera notifiée à la donatrice.

Fait à Montauban, le - 6 JAN 2022

Le Président

Michel WEILL